



**EURO RESSOURCES ANNONCE UN AVENANT À LA CONVENTION D'OPTION AVEC
COLUMBUS GOLD CORPORATION**

PARIS, France, le 26 juillet 2012 : EURO Ressources S.A. (« EURO ») (Paris : EUR) a annoncé aujourd'hui la signature d'un avenant à la Convention d'option avec Columbus Gold Corporation (« Columbus ») (TSX-V : CGT). Celle-ci avait été signée avec Columbus en décembre 2011 ; elle permettait de procéder à la restructuration des droits de redevance Paul Isnard qu'EURO détient sur ses actifs aurifères en Guyane française.

Cet avenant octroie à Columbus une année supplémentaire pour exercer l'option. Avant cet avenant, l'option expirait 120 jours après que Columbus ait acquis les propriétés Paul Isnard. En vertu de la Convention d'origine, Columbus, qui a désormais 100% des intérêts du Projet Paul Isnard et qui est actuellement en train de procéder au transfert juridique des titres de propriété juridique, aurait dû l'exercer l'option d'ici la fin 2012.

La Convention d'origine précisait que si Columbus procédait à une offre de titres préalablement à l'exercice de l'option, à un prix d'action inférieur au prix original négocié (0,65 \$ CA par action), il y aurait un ajustement automatique à la hausse du nombre d'actions reçues par Euro du fait de l'exercice de l'option. Columbus ayant réalisé une offre de titre en mai 2012 au prix de 0,55 \$ CA par action, de ce fait, lors de l'exercice de l'Option, Columbus transférera à EURO des actions supplémentaires.

Sous réserve de l'approbation du TSX-V, les principales conditions de l'avenant sont les suivantes :

- 650 000 actions Columbus supplémentaires, en vertu de l'avenant à la Convention d'option.
- Actions Columbus supplémentaires du fait de l'offre de titre réalisée par Columbus en Mai 2012, en cas d'exercice de l'option :
 - 2 409 376 actions Columbus supplémentaires, le nombre total d'actions Columbus se montant désormais à 15 274 976.
- Le nouveau prix de l'action retenue en cas de futur ajustement du prix en action est maintenant de C\$ 0,45 par action.

L'ensemble des autres conditions importantes demeurent inchangées :

- 4,2 millions \$ CA en espèces
- Une redevance de 1,8% au titre du rendement net d'affinage (*net smelter return royalty*) sur les 2 premiers millions d'onces d'or, suivie d'une redevance de 0,9% au titre du rendement net d'affinage sur les 3 millions onces d'or suivants. Cette redevance est plafonnée à 5 millions d'onces.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. EURO est majoritairement détenue par lamgold France SAS (environ 86% du capital et des droits de vote d'EURO), filiale d'IAMGOLD.

Notes concernant les prévisions : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des

risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Brian Trnkus
Directeur-Général
Tel: +1 416 933 4739
Email : btrnkus@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-Président Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net